



Litige concernant un constat

Par **steph33**, le **17/05/2010** à **20:00**

Bonjour,

Je vous expose le litige ds les grandes lignes /

En 2008 j'ai eu un accident dont je n'étais pas responsable
je suis au stop a l'arret et le vehicule sur la route prioritaire tourne et me rentre devant

Nous avons rempli un constat qui exposait bien les faits et les croix sont correctement cochées seulement le schema est mal fait (je débordé sur la route)

Nous marquons ensemble sur les observations en bas du constat que je suis bien a l'arret seulement le schema est mal fait.

Je me rend compte (et oui un peu tard) que mon assurance m'a compté cet accident en total responsabilité.

Cherchant a réparer l'erreur je contacte mon assureur qui me demande de refaire le constat
Je contacte donc Ole propriétaire de la voiture pour un constat rectificatif et celui ci me répond que son assureur lui a déconseillé car le dossier est purgé et les modif de constat doivent se faire que 8j apres l'accident

Mais pourquoi aurais je refais un constat 8j apres l'accident si pour les 2 vehicules la responsabilité est bien identifiée

Quels sont mes recours ? Le schema est il plus important que les croix et les observations ?

Comment puis je recuperer mon coefficient?

Merci de m'aider